

CERTIFICAT FEDERAL D'ENSEIGNEMENT BENEVOLE

EST EN AUTONOMIE PEDAGOGIQUE.
PEUT DELIVRER DES GRADES.

La formation « CERTIFICAT FEDERAL D'ENSEIGNEMENT BENEVOLE » en centre est assurée par la ligue NOUVELLE-AQUITAINE. Le stagiaire doit effectuer **50 heures** de formation en centre. Le stagiaire se formera en alternance pendant **50 heures** dans son club où il découvrira les bases pédagogique de l'enseignement, avant **évaluation finale** en centre. *Le diplôme est renouvelable annuellement par la ligue sous réserve d'effectuer **20 heures** de formation continue en centre.*

COMPETENCES
TECHNIQUES

+

COMPETENCES
PEDAGOGIQUES

+

COMPETENCES
ADMINISTRATIVES



VALIDATION DES ACQUIS SUR
CERTIFICATION EN CENTRE PAR LA LIGUE

CONDITIONS D'ACCES

- Age de 18 ans au minimum.
- Grade de ceinture noire 1^{er} dan au minimum.
- Titulaire de la PSC1 ou équivalent.
- Extrait n° 3 du casier judiciaire.
- Licence FFJDA de la saison en cours et passeport sportif valide.
- Certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement du judo-jujitsu.
- Inscription validée par le président du club et le cas échéant, l'enseignant titulaire du club en tant que tuteur.

CONTENU DE LA FORMATION

- Habiletés Techniques Fondamentales en TACHI WAZA et en NE WAZA, progression française d'enseignement, accès aux grades, nomenclature JUDO et JUJITSU.
- Construction et conduite de séance, utilisation des procédés d'apprentissage et des exercices d'application.
- Conception et conduite d'un cycle annuel de séances.
- Connaissances réglementaires, conduite à tenir en cas d'accident.
- Démarches et contexte institutionnel ou partenarial, vie statutaire, fonctionnement fédéral, projet associatif.

COMPETENCES VISEES : « ÊTRE CAPABLE DE »

- Démontrer et argumenter les Habiletés Techniques Fondamentales, les principes de la progression française d'enseignement, les exigences du grade, JUDO et JUJITSU.
- Préparer et conduire un cycle annuel d'enseignement.
- Diriger et évaluer une séance.
- Définir et justifier une stratégie d'intervention pédagogique.
- Organiser les passages de grades en club.
- Assurer la sécurité des pratiquants.
- Présenter oralement l'activité, ses finalités, sa culture.
- Encadrer une compétition ou un collectif.

TARIFS ET DATES

- Formation initiale (1^{ère} délivrance) : 500 €.
- Formation continue (renouvellement) : 350 €.
- Inscription avant le 30 septembre 2019.
- Formation en centre : cf. catalogue régional des formations.